Bibliothèque Centrale de l'Ecole Polytechnique - Palaiseau

Réouverture

L'Ecole centrale des travaux publics fondée par Lazare Carnot, Jacques-Elie Lamblardie et Gaspard Monge en 1794 prendra le nom d'Ecole Polytechnique un an plus tard. Elle a la particularité de posséder une bibliothèque créée en même temps. En 1976, la bibliothèque a suivi le transfert de l'école de la montagne Ste Geneviève au plateau de Saclay.

L'École Polytechnique fait partie, via ParisTech, du réseau international IDEA League (Université technologique de Delft, Imperial College, ETH Zurich, RWTH d'Aix la Chapelle).

Le programme Alliance aux États-Unis associe Columbia University, l'École Polytechnique, Sciences Po et l'Université Paris I.

Polytechnique, l'école d'ingénieurs, dispose d'une nouvelle bibliothèque moderne, confortable et accessible à tous. L'inauguration a eu lieu le 2 mars dernier après une dizaine de mois de travaux. La bibliothèque a fait l'objet d'une complète restructuration.

Cinq niveaux sont dédiés à la bibliothèque soit 5 000 m^2 dont 2 800 en libre accès. Cette superficie accueille le fonds constitué de 300 000 ouvrages, 2 200 titres de périodiques papier, 6 132 titres de périodiques électroniques, 16 000 livres anciens (certains datent de 1456), des bases de données dans tous les domaines, des ouvrages numériques, des archives… De nouveaux espaces sont dédiés aux utilisateurs : espaces de travail, collectifs ou individuels, laboratoire de langues, espaces entreprises.

Cette bibliothèque assure une mission documentaire, culturelle et patrimoniale.

Une des raisons de la décision du passage de la technologie électromagnétique à la technologie RFID était d'améliorer la gestion des ouvrages ainsi que l'inventaire des fonds documentaires – opérations obligatoires. La bibliothèque souhaitait automatiser, rationaliser et simplifier toutes les procédures de reclassement ou de récolement annuel des collections. Ce processus permet de valider le catalogue. Le souhait était d'avoir un système de lecture nomade qui devait permettre en plus des précédentes opérations de retrouver des ouvrages perdus ou mal rangés et constituer également une méthode et un moyen d'analyse qualitative des collections.

La bibliothèque est divisée en secteurs : Mathématiques, Physique/Astronomie, Chimie, Biologie, Mécanique, Sciences Ingénieurs, Informatique, Sciences Humaines, Sciences Economiques, Culture Loisirs et Langues.

Précédemment, le temps investi pour le récolement était d'une semaine minimum par secteur. C'était un travail long, pénible de par la station debout et sa durée. Il fallait ouvrir les ouvrages, certains étaient très lourds, sortir les boîtiers…. Les manipulations étaient multiples.

L'assistant digital est utilisé depuis le début de l'année. Le personnel de la bibliothèque a commencé la vérification du classement et le récolement. La recherche des ouvrages perdus se fera dans un deuxième temps. Le personnel de la bibliothèque est partie prenante car il a parfaitement compris l'aide que l'assistant allait lui apporter et le gain de temps en résultant. De plus, l'utilisation de l'appareil est ludique et son utilisation simple. Le temps de récolement par secteur a été considérablement réduit car il est passé à un jour comparé à une semaine précédemment.

Pour l'instant les fichiers sont extraits par le service informatique mais il est prévu de transférer cette

responsabilité à des membres du personnel pour que ces derniers puissent faire tourner leurs requêtes respectives.

Les premières utilisations ont permis de détecter les erreurs de localisation, des problèmes d'étiquetage ainsi que des ouvrages ayant des étiquettes désactivées. Toutes ces opérations ont permis de diminuer le taux de perte et de valider le catalogue. Si le catalogue n'est pas validé régulièrement, on accumule les erreurs.

Bien que plusieurs opérations puissent être faites de façon simultanée, les premières étapes ont été la vérification du classement puis le récolement. Une fois celles-ci terminées, l'opération suivante sera consacrée à des recherches suivant différents critères (livres perdus …….). Un livre perdu est un ouvrage qui ne peut plus être emprunté et qui par conséquent fait défaut.

Une autre application dont le déroulement sera bientôt précisé, est l'enregistrement de statistiques des documents consultés sur place. Dans cette optique, l'usage de l'assistant digital sera quotidien.

Il est important que le personnel soit formé au fonctionnement de l'appareil et encadré par les responsables de façon à ce qu'il se sente accompagné dans cette évolution. Le maître mot lors d'un changement comme celui-ci est communication, information et formation, sans oublier que les utilisateurs de l'assistant digital doivent trouver un intérêt dans son utilisation : aide à certaines tâches, gain de temps, légèreté de l'appareil à manipuler…

Nous remercions l'équipe dirigeante de la bibliothèque pour le temps consacré ainsi que pour l'accueil reçu.